



**La Giraf'  
à Bulles Bleues**  
ALSH de Brissac

# **PROJET EDUCATIF & PEDAGOGIQUE**

## **2022-2023**

### **ALP/ALSH – BRISSAC**

**« En route vers les Pays Imaginaires »**

**« Les P'tits Naturalistes »**

**3/5 ans et 6/11 ans**



**Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises**

26, avenue Pasteur – BP 114 – 34190 Ganges

Tél : 04 67 73 78 60 – e-mail : [contact@cdcgangesumene.fr](mailto:contact@cdcgangesumene.fr) – Site :

[www.cdcgangesumene.fr](http://www.cdcgangesumene.fr)

# Sommaire

I – Introduction.....	p.3
II - Présentation de la structure.....	p.4
1) Descriptif .....	p.4
2) Coordonnées de l'organisateur .....	p.4
3) Horaires .....	p.4
4) Lieu .....	p.4
5) Inscription .....	p.4
6) Capacité d'accueil .....	p.4
7) Périodes .....	p.4
III - Projet Educatif de l'organisateur .....	p.5
1) Contexte .....	p.5
2) Approche Méthodologique .....	p.6
3) Pilotage .....	p.6
4) Fonctionnement Général des Structures .....	p.6
5) La place accordée aux parents .....	p.7
6) Suites et perspectives .....	p.7
IV – Projet pédagogique de la structure.....	p.8
1) Parcours Educatifs.....	p.8
2) Objectifs Généraux .....	p.9
3) L'équipe d'animation .....	p.10,11,12
4) Taux d'encadrement .....	p.13
5) Description des lieux .....	p.13
6) Déroulement d'une journée dans l'accueil de loisirs .....	p.13,14,15
7) Le tri des déchets et compostage .....	p.16
8) Les réunions .....	p.16
9) Divers .....	p.16
V – Evaluation .....	p.17
VI – Projets de l'année 2022-2023 .....	p.18
VII – Annexes .....	p.19
1) Besoins des enfants .....	p.19
2) Responsabilité et Sécurité .....	p.20,21,22
3) Le Projet d'animation .....	p.22,23
4) Le Projet d'activité .....	p.23
5) Fiche d'activité .....	p.24

# I - Introduction

L'accueil de loisirs est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, de sécurité pour leurs enfants mais aussi et surtout à des besoins d'apprentissage de la vie quotidienne en collectivité et de loisirs collectifs. Il doit avant tout être accessible à tous et favoriser l'épanouissement et le développement physique et moral.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière, qui peut exprimer ses envies, ses désirs, ses mécontentements et les partager avec les autres.

L'enfant est au centre de nos préoccupations. Nous allons devoir l'aider à s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome et ainsi devenir auteur et acteur de ses projets.

L'équipe d'animation doit pouvoir répondre aux demandes et aux besoins de l'enfant pour qu'il puisse passer des journées agréables et constructives.

Toutes les activités sont mises en places pour répondre aux objectifs fixés.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre durant l'année.

Le projet pédagogique n'est pas figé et peut être modifié à tout moment. Celui-ci est une aide et une référence permanente pour l'équipe d'animation.

## II - Présentation de la structure

### 1) Descriptif :

L'Accueil Collectif de Mineurs « La Giraf à Bulles Bleues » est une structure intercommunale accueillant des enfants de 3/5 ans et 6/11 ans. Il a pour vocation de proposer des loisirs, de la distraction, de l'amusement selon les moments de la journée.

### 2) Coordonnées de l'organisateur :

Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

26, avenue Pasteur – BP 114 - 34190 Ganges – 04 67 73 78 60

[contact@cdcangesumene.fr](mailto:contact@cdcangesumene.fr) – Site : [www.cdcangesumene.fr](http://www.cdcangesumene.fr)

### 3) Horaires :

Accueil à la journée de 8h à 18h, ou à la demi-journée de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, avant ou après le repas.

L'accueil des enfants s'effectue le matin entre 8h & 9h30. Et les départs s'échelonnent entre 17h & 18h.

### 4) Lieu :

Ecole publique – 7 avenue Jeanne d'Arc – Brissac

### 5) Inscription :

Au bureau : 3 Place de la Mairie – 34190 Brissac - 04 99 53 81 47 – 06 30 58 26 55

Ou par mail : [alsh.brissac@cdcanges.fr](mailto:alsh.brissac@cdcanges.fr)

### 6) Capacité d'accueil :

ALP Mercredis : 3 à 5 ans = 8 places / 6 à 11 ans = 12 places

ALSH Vacances : 3 à 5 ans = 16 places / 6 à 11 ans = 24 places

### 7) Périodes :

Mercredis du 07/09/2022 au 5/07/2023 (34 journées)

Vacances d'Automne : du 24/10/2022 au 4/10/2022 (9 journées)

Vacances d'Hiver : du 20/02/2023 au 3/03/2023 (10 journées)

Vacances de Printemps : du 24/04/2023 au 5/05/2023 (9 journées)

Vacances d'Été : du 10/07/2023 au 4/08/2023 (19 journées)

Fermeture pendant les vacances de Noël et à partir du lundi 8 Août 2023 jusqu'à la rentrée de Septembre 2023.

# III - Projet Educatif de l'organisateur

## 1) Contexte :

Dès sa création en janvier 2000, la communauté de communes exerce la compétence scolaire. Elle a pris la compétence enfance en 2004 puis jeunesse en 2012, malgré les contraintes entraînées par sa configuration géographique.

Aujourd'hui, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'éducation et la prévention (0/25 ans) est une préoccupation et une compétence importante de la Communauté de Communes qui met en œuvre une politique selon les axes suivants qu'il convient de faire évoluer en fonction des nouveaux besoins du territoire.

- une équité de service sur l'ensemble du territoire
- une offre de service diversifiée et adaptée aux différentes tranches d'âge
- une politique tarifaire équitable permettant l'accès au plus grand nombre
- une accessibilité des services, en réponse aux problèmes de mobilité et de proximité
- des modes de garde et des services éducatifs de qualité
- une information coordonnée en direction des familles

Le Projet Éducatif est commun à tous les types d'accueils de l'enfant mis en place par la Communauté de communes.

Nos objectifs principaux sont également tournés vers :

- la contribution à l'épanouissement de l'enfant et du jeune et à son intégration dans la société par des actions éducatives complémentaires à celles des parents et de l'école ;
- la promotion de loisirs de qualité, d'actions facilitant l'apprentissage de la citoyenneté, la responsabilité et l'autonomie pour les plus grands ;
- le développement d'activités attractives et accessibles contribuant à l'insertion sociale des enfants pendant leurs temps libres et l'ouverture d'accès à ceux qui, pour des raisons socioculturelles ou socioéconomiques, n'y accèdent pas aujourd'hui ;
- l'implication des enfants ainsi que des représentants des parents dans la définition des besoins et la mise en œuvre des actions ;
- la prise en compte des contraintes de la vie professionnelle et familiale des parents, en offrant à leurs enfants un accueil de qualité, en dehors des temps scolaires.

## 2) Approche Méthodologique :

« A chacun son parcours : offrir une forme large de contextes éducatifs ».

Cette approche définit les grandes directions à donner à l'action publique dans les années à venir.

Selon un parti pris, nous caractérisons chaque tranche d'âge dont nous sommes chargés ; nous passons de la socialisation des 0-6 ans à la responsabilisation des 6-11 ans, de l'engagement des 12-16 ans aux premiers pas vers l'autonomie pour les 17-25 ans. Pour chaque tranche, nos actions peuvent se décliner sous l'appellation de **parcours « artistique et culturel »**, **parcours « sport et santé »**, **parcours « éco-citoyen »**, **parcours « mobilité et mise en valeur du patrimoine local »** jusqu'au parcours lié à « l'insertion sociale et professionnelle » pour les jeunes et jeunes adultes.

Faire le choix de la diversité de parcours pour développer les savoir-faire et les savoir-être, révéler les potentialités et les aptitudes de tous les enfants et les jeunes usagers au cœur même de leurs projets. Et conjointement à l'institution que représente l'Education Nationale, relier tous ces parcours sous un même dénominateur, les estampiller d'un même sceau, celui des valeurs républicaines : « liberté, égalité, fraternité et laïcité ».

La finalité est de préserver une continuité éducative en développant les parcours d'enfants et de jeunes dans nos structures enfance jeunesse ; une attention particulière sera portée aux publics qui en sont actuellement les plus éloignés.

Ainsi, chaque site d'accueil doit pouvoir proposer différents parcours dans l'année, selon des répartitions et des rythmes à définir en fonction des périodes de fonctionnement (ex : temps méridien, mercredis, vacances scolaires), des enfants inscrits, mais aussi des ressources mobilisées pour organiser les activités.

## 3) Pilotage :

La Commission des « Affaires scolaires, petite enfance, enfance jeunesse » composée d'élus du territoire est une autre instance de concertation, de réflexion, d'échange d'idées. Elle fait des propositions d'orientation de la politique enfance jeunesse en direction du Bureau et du Conseil Communautaire. Cette commission suit l'action du Projet Educatif de la collectivité.

La coordination opérationnelle du Projet Educatif est assurée par le service Enfance Jeunesse de la communauté de communes.

## 4) Fonctionnement Général des Structures :

Dans chaque accueil de loisirs, un projet pédagogique est actualisé chaque année. Il a pour but d'exposer nos intentions :

- Les parcours éducatifs,
- Déroulement des activités,
- Rôle de l'équipe d'animation,
- Communication avec les enfants et les parents.

Les locaux mis à disposition des accueils de loisirs sont des locaux communautaires (écoles publiques).

Chaque structure a fait l'objet d'une déclaration auprès des services concernés (PMI, DDCS, CAF...).

Le mobilier et les jeux sont fournis par la Communauté de communes. Ils sont renouvelés régulièrement. Suivant les projets, du matériel spécifique peut-être acquis.

Des actions passerelles entre les différents accueils de loisirs de la Communauté de communes sont recherchées afin de favoriser la continuité éducative (animations communes, séjours, mutualisation des animateurs...)

Les animations proposées par les accueils sont aussi en lien étroit avec les projets d'animations de la vie locale et du territoire : Carnaval, ...

Les séjours : Plusieurs séjours dans l'année (hiver, été) avec des projets pédagogiques spécifiques viennent compléter le tableau des animations proposés aux enfants de la Communauté de Communes.

Ces déplacements donnent l'occasion aux enfants de découvrir un nouvel environnement, de se confronter à d'autres réalités et de vivre en collectivité sur une période plus longue.

#### 5) La place accordée aux parents :

Tous les services d'accueils et actions proposées font une place aux parents : affichage et communication spécifique, temps d'échanges conviviaux informels ou formels (valorisation d'actions, journées portes ouvertes, présentations de séjours vacances). Les familles pourront disposer des programmes d'animation directement dans les structures ou envoyer par internet.

Les parents peuvent proposer à l'équipe d'animation et en rapport avec le projet pédagogique des activités, des livres, une visite ou une exposition (dans les temps d'accueil et à proximité de l'ALSH), ce qui permet de développer le lien intergénérationnel.

Les parents peuvent s'impliquer de différentes façon en apportant du matériel de récupération ou autres (farines, sel, boîte de camembert, pot de yaourt, papier journal, catalogue, tablier...). Cette implication est essentielle au développement de l'enfant qui se sent soutenu et compris dans ses actions. C'est aussi un geste envers l'équipe éducative.

#### 6) Suites et perspectives :

Le fonctionnement des Accueils de Loisirs (ALSH & ALP) a vocation à évoluer pour être toujours au plus près des préoccupations des habitants du territoire. Il doit être dicté par le souci permanent de permettre l'épanouissement de l'enfant, dans une structure où chacun doit y trouver son compte, où chacun doit y prendre plaisir ... Le plaisir est le premier gage de qualité.

## IV – Projet pédagogique de la structure

L'équipe d'encadrement travaille dans une démarche éducative prenant en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chaque enfant dans le respect des spécificités liées à son âge et à ses capacités. Mais également dans le cadre d'un accueil sécurisé et convivial et de réunir toutes les conditions nécessaires (sécurité, hygiène...) au bon déroulement de la vie sur la structure. Il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation, où on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

### 1) Parcours Educatifs :

Notre accueil de loisirs pour l'année 2022-2023, se positionne sur plusieurs parcours éducatifs :

#### ➤ **Parcours Artistique et culturel :**

- Réalisation d'un conte en commun.

#### ➤ **Parcours Eco citoyen :**

- Sensibilisation à la biodiversité : création d'un abri à insectes – Un gîte pour les chauves-souris ...
- Animation avec des associations locales sur la compréhension des écosystèmes, et à faire connaître la biodiversité pour agir sur les comportements et développer des attitudes responsables allant dans le sens du respect du vivant.

#### ➤ **Parcours patrimoine local :**

- Rendre l'enfant autonome et responsable par la mise en place d'une exposition sur la faune locale.

#### ➤ **Parcours sport/sante**

- 3/5 ans : Développer la motricité physique par de l'éveil corporel.
- 6/11 ans : Initiation à différents sports collectifs, sports individuels ou grands jeux.



## 2) Objectifs Généraux :

- Respecter le rythme de vie de l'enfant (accueil échelonné, activité adaptée à chacun, ...).
- Développer la communication et l'ouverture d'esprit des enfants (rencontre intergénérationnelle, sensibilisation au patrimoine nature, ...).
- Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant par des projets adaptés (jeux sportifs, collectifs, activités manuelles, ...).
- Faire vivre des moments forts de jeux et d'imaginaires au sein d'un accueil de qualité.
- Développer l'autonomie de l'enfant (conseils d'enfants, libre choix, ...).
- Vivre dans le respect de chacun (encourager le dialogue, aide à régler les conflits, respect des autres et du matériel, ...).
- Favoriser une attitude citoyenne et respectueuse de l'environnement (tri, recyclage, économies d'énergies, ...).

### ➤ Pour que l'enfant devienne grand :

#### - *Il faut développer son autonomie :*

En l'impliquant dans les tâches quotidiennes.

En mettant à disposition du matériel.

En le laissant prendre des initiatives.

En lui laissant le choix des activités.

#### - *Il faut développer ses capacités physiques, sensorielles et intellectuelles*

En proposant un large choix d'activité diversifiée, adaptée et variée.

En proposant des initiations à des pratiques sportives et culturelles.

En développant sa personnalité, sa curiosité et sa créativité.

#### - *Il faut qu'il se sente en sécurité*

En ayant des règles communes.

En étant à l'écoute.

En prenant en compte les besoins et les possibilités de chacun.

En créant des espaces conviviaux, sécurisants et chaleureux.

En privilégiant la sécurité physique : trousse pharmacie, fiche de sortie, connaissance des procédures de sécurité et d'évacuation,...

#### - *Il faut susciter l'imaginaire et la créativité*

En mettant en place des activités diversifiées, variées pour développer la curiosité : détournement des matériaux, ...

En privilégiant la sensibilisation lors des activités.

### ➤ Pour que l'enfant devienne le citoyen de demain :

#### - *Il faut qu'il se réfère aux valeurs communes*

En instaurant des règles de vie communes pour les enfants comme pour les adultes.  
En définissant le négociable et le non négociable.  
En créant un cadre sécuritaire.  
En privilégiant les notions de respect (des autres et du matériel) et de liberté.  
En luttant contre les discriminations en tout genre.  
En inculquant des notions de politesse, de tolérance.  
En luttant contre les incivilités.

#### - *Il faut favoriser les relations et les échanges*

En mettant en place des temps d'expression.  
En favorisant des temps libres.  
En mettant en place des activités collectives en prônant l'individualité de chacun.  
En développant les activités intergroupes, inter structure, avec l'extérieur.  
En proposant des jeux de coopération.  
En prônant la solidarité et l'aide.  
En créant du lien social : famille.  
En valorisant les comportements positifs.

#### - *Il faut l'initier à l'écologie :*

En responsabilisant sur des gestes écologiques  
En proposant des activités pensées sous une optique écologique : matériaux de récupération  
En favorisant le tri des déchets alimentaires (Tri et recyclage des déchets - Economie de l'énergie, de l'eau ...)

### 3) L'équipe d'animation :

#### - La Directrice : CAILAR Sophie (diplômée BPJEPS LTP)

Elle est la garante des objectifs éducatifs et pédagogiques en élaborant le projet pédagogique.  
Elle gère l'équipe et tisse un lien important avec les parents afin de les investir un maximum dans les activités de leurs enfants.

Hormis la gestion administrative et matérielle du centre, ses fonctions sont multiples et souvent indissociables :

- Veille aux relations établies entre l'animateur et le cadre environnant, ainsi que celles établies entre animateurs.
- Respect du suivi des projets d'activités : constitution, mise en place et déroulement des activités.
- Gestion administrative et matérielle du centre.
- Garant de la Sécurité Physiques et Affective des enfants et du personnel.
- Participation active à la mise en place du programme, au même titre que les animateurs acteurs dans la préparation du centre.
- Suivi et évaluation des compétences et aptitudes des stagiaires en formation BAFA, BPJEPS, ...

#### - Les Animateurs (BAFA/BAPAAT), Les stagiaires (BAFA) ou Les non diplômés :

Ils sont les garants du Projet Pédagogique en concevant les projets d'activités.

Ils sont acteurs : "donne vie" à leurs projets. Il est demandé à l'animateur de "savoir être imaginatif" et "savoir s'adapter".

Ils adoptent en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre et de ses différences.

Ils doivent repérer les signes de maltraitance d'un enfant et ils sont tenus de le signaler auprès de la directrice.

Dans le travail de préparation de leurs animations, les animateurs se doivent de faire force de propositions en ayant réfléchi aux moyens humain et matériel de leurs activités. Ils doivent faire preuve d'initiatives dans leurs démarches afin de préparer au mieux toutes leurs interventions. Ils préparent leurs activités en testant et vérifiant le matériel en amont.

Ils favorisent l'autonomie des enfants, contribuent à leur construction citoyenne & stimule leurs capacités d'écoute et d'ouverture.

Ils sont responsables du matériel, et ils doivent informer les enfants sur le tri des déchets : sac jaune et le composteur, le respect de l'eau, l'énergie.

Ils rangent et nettoient avec les enfants leurs espaces après chaque activité ...

Les temps d'accueil du matin et du soir sont logiquement des moments privilégiés pour communiquer avec les parents.

S'il y a un conflit avec un enfant, ils doivent en avertir la directrice afin que leurs actes restent en accord avec le fonctionnement du centre. Si ce conflit perdure, ils peuvent donner le « relais » à un autre animateur. La famille sera avertie en accord avec la directrice.

Ils participent de manière active aux réunions d'équipe : prise de paroles, apport d'idées, à l'écoute, ...

#### Auprès des enfants

Ils sont garants de la sécurité morale (le bien, le mal, le respect, le savoir-vivre, ...), physique (risques d'accidents, de blessures, ...) et affective (émotion, sensation, sentiment, ...) des enfants. Si un enfant se sent mal, ils doivent s'en alarmer et faire preuve d'une attention particulière à son égard. Si un enfant se blesse, et en fonction de son évaluation de la gravité de la blessure, ils doivent immédiatement le soigner et déclarer les soins sur le cahier de l'infirmerie, lorsque la blessure semble légère.

Si la blessure semble plus grave, ils doivent en informer la directrice et assister l'enfant dans un premier temps jusqu'à l'arrivée des services d'urgence qui auront été appelés.

Les familles doivent être averties des soins prodigués à leur enfant.

Ils doivent faire preuve d'autorité afin de faire respecter les règles de l'accueil de loisirs.

Ils sont à l'écoute des enfants et répondent à leurs demandes.

Ils savent accepter le refus ; solliciter sans forcer.

Ils sont force de proposition et s'adaptent quand une activité ne fonctionne pas.

Ils savent adapter les activités à l'âge des enfants.

Ils gèrent complètement leurs activités de la préparation jusqu'au rangement.

Ils respectent les enfants en tant qu'individu à part entière, et doivent être loyaux et impartiaux.

Ils font part à la directrice des *problèmes survenus* au cours de la journée (mêmes minimes).

Ils informent la famille, avec l'accord de la directrice, en cas de sanction d'un enfant.

Ils connaissent les différentes règles de sécurité.

Ils vérifient régulièrement le nombre d'enfants de leur groupe.

### Avec ses collègues

Les animateurs font partie d'une équipe et leur fonctionnement doit rester cohérent. Chacun doit communiquer et partager ses opinions, ses idées, ses actions, ses observations sans avoir le sentiment d'être jugé.

Chaque animateur doit avoir la liberté d'entreprendre des actions auprès des enfants même si celles-ci sont novatrices, dès l'instant qu'elles sont en phases avec le projet pédagogique.

Lorsqu'un animateur est face au groupe d'enfants, il ne doit pas être interrompu sans raison précise.

S'il y a discordance, les animateurs doivent s'expliquer à l'écart des enfants. Si le conflit persiste, ils doivent en parler à la directrice.

Ils respectent leurs collègues.

Ils savent travailler en équipe et écouter l'autre.

Ils participent aux réunions de préparation.

Ils savent se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Ils respectent le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, ...)

### Avec les parents

L'accueil des parents est tout aussi important que celui des enfants, cet accueil se doit convivial. Les animateurs informent les parents sur le déroulement de la journée, son contenu, les actions proposées, réalisées, les prochains temps fort à l'accueil de loisirs.

Si la journée d'un enfant ne s'est pas bien passée: comportement agressif, insolence, retrait sur lui-même ou si l'enfant s'est blessé, les animateurs doivent en avertir la famille, en accord avec la directrice.

Si les parents manifestent un mécontentement en rapport avec la vie de leur enfant, ils doivent en avertir la directrice et proposer une rencontre avec celle-ci afin de résoudre le problème.

Les animateurs sont porteur des valeurs pédagogiques de l'accueil de loisirs.

Ils discutent avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

Ils savent répondre à des demandes d'organisation ou savent orienter vers les personnes concernées.

Ils sont présents aux moments de l'accueil ou du départ.

**Si des conflits surviennent, leurs gestions seront prises en charge par la directrice.**

- D'autres agents de la Communauté de communes participent également au fonctionnement de l'accueil de loisirs : agents des services techniques, agents de la restauration et de l'entretien de locaux, agents des services administratifs...

#### 4) Taux d'encadrement :

	<b>ALSH/ALP</b>
<b>3 / 5 ans</b>	1 animateur pour 8 enfants
<b>6 / 11 ans</b>	1 animateur pour 12 enfants

#### 5) Description des lieux :

<b>3 / 5 ans</b>	<b>6 / 11 ans</b>	<b>Animateurs</b>
1 Salle d'activité Dortoir de 16 lits Sanitaires Cour	1 Salle d'activité (hall) Sanitaires Cour	Cuisine Sanitaire Vestiaire Local matériel

Le réfectoire se trouve dans un autre bâtiment, avec des sanitaires pour les enfants et les animateurs.

A cela, s'ajoute un environnement extérieur favorable à la pratique des activités extérieures : plateau sportif (dans la structure), parc municipal, forêt et garrigues, espace de jeux, bibliothèque, salle des rencontres.

#### 6) Déroulement d'une journée dans l'accueil de loisirs :

Journée type :

<b>8h-9h30</b>	Accueil échelonné, Petit déjeuner, Jeux libres
<b>9h30-10h</b>	Rassemblement des enfants, déroulement de la journée, bilan de la veille
<b>10h-12h</b>	Activités collectives et sportives
<b>12h-13h30</b>	Repas
<b>13h30-14h</b>	Temps calme et sieste pour les plus petits
<b>14h-16h</b>	Sieste et Activités manuelles
<b>16h-16h30</b>	Goûter
<b>16h30-17h</b>	Jeux libres
<b>17h-18h</b>	Accueil échelonné, jeux libres

## Les différents temps :

### L'accueil du matin :

Les enfants peuvent arriver entre 8h et 9h30 (sauf les jours de sortie pour respecter le planning). Dès lors qu'ils arrivent, ils sont en temps en libre avec des activités au choix (coloriage, jeux de construction, lecture, ...).

- Favoriser les échanges, la cohésion de groupe, ...
- Respecter le rythme de l'enfant.
- Responsabiliser l'enfant.
- Laisser le libre choix.

### Le rassemblement du matin ou conseil des enfants :

Il se fait en début de journée après l'accueil échelonné, tous les jours.

C'est un temps où chacun peut prendre la parole.

L'équipe d'animation par groupe est présente pour veiller au bon déroulement de ce temps.

Généralement ce temps permet de discuter des activités réalisées ou à venir. Il permet également à l'enfant de se responsabiliser et de prendre sa place au sein du groupe.

- Responsabiliser l'enfant.
- Favoriser les échanges, la cohésion de groupe.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer.

### Les temps d'activités (manuelles, sportives, culturelles, ...) :

Ils sont préparés par les animateurs en amont, ils sont en lien avec le thème et le projet pédagogique.

Les enfants sont libres de choisir l'activité à laquelle ils veulent participer. Dans le cas contraire ; l'animateur devra trouver une solution, en lui proposant une activité en parallèle ou le laisser libre.

- Laisser le libre choix.
- Favoriser les échanges, la cohésion de groupe, ...
- Développer la créativité et la motricité.

### Le repas :

Nous concevons le repas comme un moment convivial, où tout le monde se retrouve et peut communiquer. Il ne doit être en aucun cas une contrainte.

Les repas ont lieu au restaurant scolaire. Ils sont livrés par « Sud Est Traiteur ». Les repas arrivent par liaison froide. L'été nous fonctionnons avec la Boulangerie du Parc de Brissac.

La directrice s'occupe de la réception des repas.

Les jours de sorties, le pique-nique est à fournir par les parents.

Lors des repas, chaque enfant a un rôle et des tâches à accomplir (mise et débarrassage de table, nettoyage des tables, respect du tri des déchets...).

Aucun enfant n'a accès à la cuisine sans y être autorisé.

Un agent d'entretien et de service s'occupe de réchauffer les plats et de faire le service avec l'aide des animateurs.

Pendant le repas, les animateurs se répartissent dans les groupes. Ils veillent à ce que les enfants mangent et se tiennent correctement à table, ils les encouragent à goûter.

Après le repas, les tâches (nettoyage, balayage) sont accomplies par les enfants aidés des animateurs.

- Sensibiliser à l'hygiène alimentaire.
- Responsabiliser l'enfant.
- Favoriser le vivre ensemble.
- Développer la cohésion de groupe.
- Sensibiliser à l'équilibre alimentaire.
- Eduquer à la collectivité.

#### Temps libre :

Ces temps sont importants pour les enfants, c'est à ce moment-là qu'ils sont libres de jouer à ce qu'ils ont envie. Les animateurs sont à disposition des enfants.

- Laisser le libre choix.
- Favoriser l'autonomie.

#### Temps calme :

Ce temps sera semblable au temps libre, mais il sera calme. Toujours en place après le repas, il permet d'améliorer la digestion et de couper la journée en deux, en faisant une pause. Les enfants pourront faire des dessins, coloriages, et des jeux de sociétés calmes.

- Respecter le rythme de l'enfant.
- Laisser le libre choix.

#### Sieste :

Le groupe des moyens part direction le dortoir après un passage aux toilettes. Les enfants se couchent dans le calme et se repose. Dormir n'est pas une obligation. Pour préparer le sommeil et amener un petit temps de repos, une histoire leur est racontée accompagnée d'une musique douce.

- Respecter le rythme de l'enfant.

#### L'accueil du soir :

Il commence à partir de 17h jusqu'à 18h. Pendant ce temps, les enfants sont en autonomie sur des jeux libres. Les animateurs restent à disposition des enfants.

- Laisser le libre choix
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.

## 7) Le tri des déchets et compostage :

Nous recyclons nos déchets du déjeuner, du goûter, ... : épiluchures fruits, restes de repas, sachets de thé, pain. **Interdit : viande, poisson, produits laitiers.**

Le compostage est un processus de décomposition et de transformation naturelle des matières organiques, telles que les déchets de table ou du jardin. Ce processus s'accomplit naturellement grâce à un extraordinaire réseau d'êtres vivants (micro-organismes, insectes, lombrics...) qui collaborent étroitement pour transformer la matière organique en un type de fertilisant très riche que l'on nomme le compost. Pratiquer le compostage permet de diminuer d'environ 40 % le volume des matières résiduelles qui se dirigent généralement vers les lieux d'enfouissement, et d'obtenir de l'engrais.

## 8) Les réunions :

Une réunion de préparation a lieu en amont avec l'équipe d'animation pour travailler sur le projet pédagogique, sur le fonctionnement, sur la préparation des activités. Les animateurs doivent ensuite transmettre les fiches d'activités à la directrice.

## 9) Divers :

### Hygiène et sécurité :

Une armoire à pharmacie est à disposition dans la salle des 3-5 ans où les enfants n'ont pas accès par rapport à la hauteur.

Deux autres trousseaux sont constitués et sont sous la responsabilité des animateurs des deux groupes et servent pour chaque sortie.

Chaque animateur est informé par les directrices des problèmes de santé (allergies, asthme, ...) concernant les enfants.

Aucun médicament n'est administré aux enfants sauf demande express des parents avec ordonnance du médecin.

Les animateurs partent toujours en sortie avec leur téléphone portable, pour pouvoir joindre les services d'urgences à tout moment.

Chaque intervention est consignée dans un cahier où l'animateur note son nom, celui de l'enfant, l'heure à laquelle l'intervention a eu lieu, la date, la cause et le traitement apporté.

Très régulièrement, les trousseaux à pharmacie sont vérifiées (contenu, date de péremption, ...) et nettoyées. Après chaque intervention, la trousse est complétée. Une réserve est constituée dans le local à matériel.

Toutes les semaines, les draps du dortoir sont changés. Ils sont attirés aux enfants pour la semaine.

Les locaux utilisés sont nettoyés au balai après les activités et tous les soirs par l'agent d'entretien et de service.



### Accueil d'enfants en situations d'handicap ou en difficultés :

Un de nos objectifs est de pouvoir accueillir tous les enfants y compris les enfants en situation de handicap.

Nous avons aujourd'hui plusieurs enfants qui font l'objet d'un PAI (Plan d'aide individualisé) et que nous accueillons. Nous les connaissons bien car ils fréquentent régulièrement l'accueil de loisirs.

Chaque année, nous discutons avec les enfants de leurs difficultés, nous leur donnons des consignes appropriées par rapport aux problèmes rencontrés vis-à-vis des différents handicaps. Les enfants adaptent leur comportement en fonction des personnes qu'ils rencontrent.

## V - Evaluation

Plusieurs fois dans la semaine pendant les vacances, la directrice prend un moment avec chaque animateur individuellement pour faire un bilan général de la semaine avant de réaliser un gros bilan avec l'équipe d'animation au complet :

- le bilan de la semaine
- les difficultés rencontrées
- l'organisation de la semaine à venir

S'il y a des conflits ou autre problèmes à résoudre avec l'équipe, la directrice peut être amenée à convoquer l'équipe pour trouver une solution rapidement.

# VI – Projets de l'année 2022-2023

## Projet ALSH (2022-2023) : Voyages aux Pays Imaginaires

Le projet de l'année se situe dans le respect du projet éducatif fixé par l'organisateur.

- Objectifs et Moyens Opérationnels :
- Développer l'imaginaire de l'enfant (découverte de légendes, contes, ...).
- Susciter l'esprit d'aventure (réalisation de grands jeux).
- Développer la créativité de l'enfant (diverses activités manuelles).

Un thème sera utilisé par semaine de vacances, ils ont été choisis en fonction de la période de l'année : correspondances avec les saisons.

Thèmes des vacances	
<b>Vacances d'Automne</b>	Au pays des Merveilles, Cité interdite de Pékin
<b>Vacances d'Hiver</b>	Pays des glaces, Arendelle
<b>Vacances de Printemps</b>	Voyage dans la jungle, Ile de Beurk
<b>Vacances d'Eté</b>	Monde marin, Abysses, Le Pays Imaginaire, L'Atlantide

\*les thèmes peuvent changer à tout moment, en fonction des envies des enfants et de l'équipe d'animation.

L'équipe d'animation sera en charge de développer des programmes en fonction des objectifs choisis.

## Projet ALP (Tous les mercredis) : Les P'tits Naturalistes

- Objectifs et Moyens Opérationnels :
- Découvrir (Faire) et mettre en valeur le patrimoine naturel de Brissac et sensibiliser à sa protection.
  - Les différentes activités que nous mettons en place auprès des enfants
  - Mise en place d'animations, ateliers pédagogiques et d'observations.
  - Sorties de terrains.
  - Mise en place de fête, nettoyage de la nature, retransmission aux familles, ...
- Permettre aux enfants de connaître le monde qui les entoure à deux pas de l'accueil de loisirs, tout en s'amusant et en s'émerveillant.
- Favoriser le respect de chacun et de son environnement.
- Développer son savoir-faire pour mieux comprendre et observer.
- Développer son esprit critique pour mieux entreprendre.
- Permettre une meilleure connaissance de la biodiversité proche de chez nous, ici la garrigue, la forêt méditerranéenne, rivière et mare, jardin, ...

Nous privilégions avant tout, quand la météo nous le permet, la pratique de terrain afin que les enfants s'approprient le milieu dans lequel ils vivent et pour mieux se connecter à la nature, balayer ses peurs et à priori, ...

La pédagogie que nous préconisons est une pédagogie d'alternance, phases pratiques, théoriques, travaux, détente, activités intérieures et extérieures.

Le contenu et le déroulement sont préparés en amont par les animateurs. Cette année ce sera accés principalement sur la **faune locale et flore locale**.

## VI - Annexes

### 1) Besoins des enfants :

#### 3 / 5 ans :

LEURS BESOINS	LEURS CAPACITES	LES ACTIVITES POSSIBLES
<b>Besoins physiques</b>	<b>Capacités physiques</b>	Activités courtes (15 à 20 mn) Activités en petits groupes Alternance de temps calmes et plus dynamiques Activités motrices (courir, sauter, grimper, ramper) Activités de création autour des arts plastiques : dessin, peinture, modelage ... et gribouillage. Livres, histoires, contes : de l'imaginaire à la vie quotidienne. Jeux d'imitation, d'identification (transfert du vécu) : marchande, garage, dînette ... Activités de construction (construire, démolir, reconstruire). Activités de découverte de la nature, des animaux.
Besoin de découvrir son corps Besoin de mouvement pour découvrir son corps dans l'espace Besoin d'exercer sa motricité	Vif mais vite fatigué Maladresse	
<b>Besoins intellectuels</b>	<b>Capacités intellectuelles</b>	
Développement de l'intelligence pratique grâce à l'élargissement du vocabulaire et de la maturation motrice	Grande curiosité Capacité à expérimenter par essai/par erreur Il ne se représente pas les durées et les espaces-temps.	
<b>Besoins sociaux et affectifs</b>	<b>Capacités sociales et affectifs</b>	
Affirmation du moi Affirmation d'une forme d'indépendance et de recherche d'autonomie Besoins d'évoluer dans un environnement sécurisant	Il invente des jeux et change les règles pendant le déroulement Apparition de jeux de groupes, mais le groupe est instable	

#### 6 / 8 ans :

LEURS BESOINS	LEURS CAPACITES	LES ACTIVITES POSSIBLES
<b>Besoins physiques</b>	<b>Capacités physiques</b>	Jeux sportifs avec des règles simples et précises (loup, cache-cache, jeux à postes) et alternance de temps plus calme. Grands jeux et jeux à thèmes. Jeux de construction, cabanes. Activités manuelles : faire des propositions à partir de matériaux divers et de techniques simples (découpage, encre, pastel, peinture, récupération ...) Fabriquer des objets pour ensuite décorer, jouer. Contes « histoires dont vous êtes le héros », et documentaires pour découvrir des peuples et pays lointains, la ville, la nature ... le monde et ce qui nous entoure. Activités et jeux d'expression : mimes, jeu dramatique, marionnettes, musique, danse, chants, ... se déguiser, se maquiller.
Besoin de se dépenser : sauter, courir, grimper Evaluer ses limites	Fatigue rapide et temps de récupération long Habilité manuelle acquise ; c'est l'âge mécanicien	
<b>Besoins intellectuels</b>	<b>Capacités intellectuelles</b>	
Comprendre et savoir pourquoi, il pose de nombreuses questions. C'est l'âge du POURQUOI.	Grande curiosité vis-à-vis de l'environnement, du « monde » ... Une attention soutenue est encore difficile.	
<b>Besoins sociaux et affectifs</b>	<b>Capacités sociales et affectifs</b>	
S'affirmer, amorce du jeu social, le groupe prend de l'importance : copains et groupes éphémères, à objectifs momentanés, groupe segmentaires, différences de sexe Se mesurer aux autres, amorce de la compétition. Imiter, s'identifier aux plus grands.	Intérêt pour les activités collectives. Les jeux de groupe avec règles. Règles du jeu mouvantes qui peuvent permettre à chacun de s'affirmer et au groupe de rester soudé.	

## 8 / 10 ans :

LEURS BESOINS	LEURS CAPACITES	LES ACTIVITES POSSIBLES
<b>Besoins physiques</b>	<b>Capacités physiques</b>	Activités physiques à règles précises. Jeux sportifs et collectifs (foot, basket, thèque). Activités de plein air et de pleine nature (canoë, randonnée, vélo ...) Grands jeux. Activités manuelles avec techniques spécifiques. Activités scientifiques et techniques. Activités d'expression et de communication : lecture, poésie, théâtre, danse, multimédia. Activités individuelles ou dans de petits groupes.
de se dépenser. de compétition	Capacité d'endurance à développer mais récupération rapide. Vitesse et adresse.	
<b>Besoins intellectuels</b>	<b>Capacités intellectuelles</b>	
de discussion - de concertation. de créer et d'inventer.	Repérage spatio-temporel « acquis » donc capacités d'anticipation, de planification ... Raisonnement, organisation de la pensée formelle. Esprit critique ; esprit de contradiction.	
<b>Besoins sociaux et affectifs</b>	<b>Capacités sociales et affectifs</b>	
de confiance. d'isolement relatif, d'autonomie, d'indépendance. de choisir ses activités. de prendre ses responsabilités. de s'affirmer vis-à-vis des adultes, d'être considéré comme un adulte.	Fonctionnement à partir d'un groupe de pairs. Autodiscipline. Sensibilité et timidité. Instabilité.	

## 2) Responsabilité et Sécurité :

### Responsabilité de l'animateur :

- **La responsabilité civile** : est engagée dès qu'une personne (physique ou morale) est tenue de réparer un dommage subi par une autre personne. Il y a responsabilité si le dommage a été commis par la faute, la négligence ou l'imprudence d'un individu placé sous sa responsabilité. Cette responsabilité se mesure à l'importance du préjudice ou du dommage qui doit être indemnisé. La responsabilité d'un animateur qui cause un dommage, est couverte en responsabilité civile par la structure organisatrice.
- **La responsabilité pénale** : est engagée dès qu'une personne ((physique ou morale) commet une infraction (volontaire ou non). Les infractions sont graduées selon la gravité des actes qui entraînent des peines allant de l'amende à l'emprisonnement. La peine est assumée par le responsable qui ne peut s'en décharger.
- **La responsabilité administrative** : en cas de faute, un membre de l'encadrement (directeur ou animateur) peut se voir sanctionné (suspension ou interdiction d'exercer) par le préfet.

## Sécurité matérielle, physique, et affective :

### ✓ **La Sécurité matérielle :**

Chaque individu adulte du centre est informé au début du séjour de l'ensemble des consignes de sécurités à respecter. Ces dernières se distinguent en plusieurs points :

- Réglementation Incendie.
- Procédure d'évacuation.
- Les extincteurs, les portes de sorties.
- Dès qu'une dégradation ou anomalie matérielle (vitre brisée, fil électrique à nu, etc. ...) est remarquée, il faut en avertir la direction.
- Les animations sportives et les transports (car, train, voiture) sont soumis à des règles de sécurités imposés par la législation française.

### ✓ **La Sécurité Physique et Affective :**

Comme dans toutes les collectivités, l'accueil de loisirs ne sera pas à l'abri de conflits et de rapports de force entre les enfants. Il arrive que des enfants se tapent, se battent et se fassent très mal physiquement comme affectivement. Difficile à prévenir, cette forme de violence peut néanmoins être modérée par la communication et la présence constante d'un adulte auprès des enfants.

La violence d'un adulte envers un enfant sera très lourdement sanctionnée, et sans possibilité de négociation. Dialogue et vigilance sont encore les moyens les plus sûrs pour éviter ce comportement.

L'incivilité, les injures, la mesquinerie, la moquerie, l'indignité, ..., sont autant de formes de "Violence Affective" qui font bien souvent plus mal que des traumatismes physiques. Des formes plus discrètes, comme le rejet, l'humiliation, l'intimidation, l'isolement, la corruption, l'exploitation et le retrait d'affection, sont assimilés à une violence psychologique et donc affective. Parce que plus "secrètes", ces formes de violence réclament de la part des adultes une vigilance plus intense dans leurs actes et leurs dires.

## Hygiène, Santé et Alimentation :

### ↪ **Hygiène corporelle :**

- s'assurer que les enfants se lavent les mains avant les repas et après les toilettes.
- faire attention à la présence des poux,
- signaler toute présence anormale de réaction cutanée (coup de soleil, allergie, ...).

### ↪ **Hygiène vestimentaire :**

- respect du linge d'autrui,
- les enfants ne doivent pas s'échanger leurs habits (dermatose, poux, ...).

### ↪ **Les premiers soins :**

- traitement médical (ordonnance obligatoire)
- soin d'une blessure ou d'un traumatisme léger
- pour le reste faire appel au secours.
- écrire les actes réalisés dans le cahier d'infirmierie.

### Les règles de vie :

Pour que règne une bonne qualité de vie au centre, il est important que les enfants ainsi que les adultes adoptent et respectent les mêmes prescriptions : les règles de vie de l'accueil de loisirs.

Ceci étant, les règles de vie ne sont louables que si elles répondent aux critères et aux attentes que défend ce Projet Pédagogique.

La qualité de vie du centre n'est ainsi reconnaissable que lorsque sont rendus opérationnels, les points suivants :

- Avoir atteint les objectifs éducatifs et pédagogiques,
- Prises de conscience par chaque individu de ses responsabilités, de ses valeurs et de celle des autres,
- Sécurité physique et affective,
- Bonne communication,
- Convivialité, plaisir, épanouissement,
- Respect, d'autrui, de soi, du matériel, du temps et de l'espace,
- Rythme de vie équilibré

Au-delà de ces arrêtés, les règles de vie sont déterminées avec les animateurs et/ou les enfants. Aussi, est-il fortement conseillé de l'élaborer "avec" les enfants et les adultes, à partir des conditions non-négociables.

- Les animateurs ne fument pas en présence des enfants et surtout pas lors des temps d'animation
- Le portable est à utiliser à bon escient : à contacter la directrice pour toute urgence.
- Les animateurs arrivent à l'heure, bien réveillé et disponible.
- L'alcool & les produits illicites sont interdits au centre.
- Les animateurs ne reçoivent pas d'amis ou de famille au centre.

### 3) **Le Projet d'animation :**

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue. Il peut porter sur une animation précise comme sur un fonctionnement.

#### **Le temps :**

- La durée et les temps de préparation.
- la durée du projet (une journée, une semaine, etc.)
- L'échéancier du projet.

#### **Le lieu :**

- Le ou les lieux de déroulement du projet.
- Le lieu de "replis" en cas d'un imprévu.

#### **L'organisation :**

- La sensibilisation.
- Les animateurs concernés.
- Définition des rôles de chacun.
- Les activités sont prévues et quels sont leurs contenus..

A qui s'adresse-t-il ?

- Le matériel nécessaire.
- Le projet porte-t-il un nom ?

**Les objectifs :**

- Ils découlent de ceux du projet pédagogique.
- Quels sont-ils ?
- Pourquoi ?
- Comment les atteindre ?
- Sont-ils réalisables ?

**L'évaluation :**

- 4) Elle peut être faite avec les enfants.
- 5) Quand sont prévus les temps d'évaluation ?
- 6) Comment se fait l'évaluation, quels sont les outils ?

#### 4) Le Projet d'activité :

**Il concerne une activité en particulier.**

Il faut définir :

- La finalité de l'activité (*pourquoi je fais cette activité ?*).
- L'intérêt pour les enfants (*avant de commencer, est-ce intéressant pour eux de participer à ce projet ?*).
- Le nom de l'activité (*trouver un nom sympa plutôt que "pâte a sel" ou "perles"*).
- Le nombre d'enfants concernés (*le projet sera différent selon le nombre*).
- L'adaptation à l'âge des enfants (*prendre en compte leurs besoins, leurs envies selon leurs possibilités*).
- Le lieu (*dedans, dehors, à la montagne, à la mer, en ville*).
- La durée (*15 minutes, 1 heure, 1 journée, ... ?*).
- L'installation (*sa durée et le lieu de cette préparation, de cette mise en place*).
- La sensibilisation (*elle n'est pas obligatoire mais elle permet aux enfants de se mettre dans l'ambiance, donc de réaliser une activité qui les motivera plus*).
- Le matériel nécessaire (*ballons, ciseaux, peinture...*).
- Prévoir le déroulement et le contenu de l'activité.
- Respecter le rythme des enfants (*en fonction de l'âge, de la fatigue, ...*).
- Prévoir le temps de rangement (*l'activité se termine après le rangement*).
- Prévoir un déroulement en sécurité (*trouver un endroit sûr, prévoir une trousse de secours, prévoir des temps de repos, ...*).
- Nombre d'animateur requis.

**Nom de L'activité**



**Âge**

**Effectif**

**Lieu**

**Durée**

**Objectifs**

**Matériel nécessaire / Coût**

**Sensibilisation / Aménagement**

**Déroulement**

**Conclusion / Rangement**

**Animateurs requis**